

Dans une deuxième vie...
j'aimerais être
du **compost** !



Syndicat **C**entre **H**érault

La relance du tri des déchets de cuisine par le Syndicat Centre Hérault



Michel Saintpierre, Président du Syndicat Centre Hérault et Valérie Gramond, Responsable Innovations villes durables dans le rayon fruits et légumes du magasin Hyper U de Clermont l'Hérault

Le Syndicat Centre Hérault frappe un grand coup, en septembre 2015, dans les rayons fruits et légumes des grandes surfaces, primeurs, magasins bio et producteurs des marchés de son territoire. L'objectif ? Relancer et faciliter les gestes de tri des déchets de cuisine au moyen d'une campagne de communication et d'un dispositif test, mené en partenariat avec BASF.

Une campagne « coup de poing » pour relancer les bons gestes de tri !

Pour relancer le tri des biodéchets, le Syndicat Centre Hérault a fait le choix de s'adresser aux consommateurs de fruits et légumes sur les lieux d'achats.

Plusieurs dizaines de grandes surfaces (Carrefour, Hyper U, Intermarché, Super U...) ainsi que des primeurs et des magasins bio de la région sont partenaires. Tous accueillent dans leurs rayons fruits et légumes des affichettes et des dépliants d'informations porteurs du message clef « Dans une deuxième vie, j'aimerais être du compost ». Pommes, kiwis, artichauts et carottes « demandent » à être placés dans le bac vert une fois épluchés pour pouvoir fertiliser les sols au niveau local. Pour faciliter le geste de tri, des sacs compostables remplacent les sacs plastiques dans les lieux d'achats avec un double usage : emballer les fruits et légumes lors de l'achat puis stocker les biodéchets et les déposer, une fois le sac fermé, dans le bac vert.

Un stand bucolique, animé par le Syndicat Centre Hérault, sur le thème du compostage sera également installé durant la campagne pour informer et inviter les clients à s'intéresser davantage à la campagne déployée en rayon.

Pourquoi une telle campagne ?

Pionnier dans la collecte à la source des déchets de cuisine, le Syndicat Centre Hérault souhaite stimuler et faciliter la pratique du tri des biodéchets dans les foyers de son territoire.

Depuis 2002, ces déchets sont collectés à la source puis sont valorisés sur sa plateforme de compostage. Les avantages de cette pratique sont nombreux : création d'emplois non délocalisables, gestion moins polluante et plus avantageuse économiquement que l'enfouissement.

Depuis quelques temps, le Syndicat observe un fléchissement de la quantité des biodéchets collectés et de la qualité du tri des biodéchets (présence de taille de jardin - branchages - par exemple dans le bac vert).

La campagne a donc pour objectif d'augmenter le tonnage de biodéchets collectés en bac vert et favoriser de meilleures pratiques de tri.

Au niveau national, la filière s'est considérablement développée ces dernières années grâce au réseau national CompostPlus, qui a incité les collectivités engagées dans la collecte séparée des biodéchets à partager leurs bonnes pratiques. Par ailleurs, la loi de Transition énergétique, votée en juillet 2015, vise la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025.



Les consignes de tri à la maison

Pour produire du bon compost certifié « matière fertilisante utilisable en agriculture biologique », il faut commencer par collecter des déchets de cuisine « de qualité », c'est-à-dire convenablement triés par les citoyens.

OUI - DANS LE BAC VERT

- Épluchures, fruits, légumes abimés
- Coquille d'œuf écrasée
- Café et thé
- Reste de repas
- Essuie-tout
- Viande et poisson

NON - DANS LE BAC GRIS

- Coquillages
- Cendre
- Litière d'animaux

Pour envelopper les biodéchets :

- Ne pas utiliser de sacs plastiques ou oxobiodégradables
- Utiliser du papier journal ou des sacs compostables reconnaissables grâce au logo OK compost

Un dispositif inédit, avec la distribution de sacs compostables

Pour mobiliser encore davantage les citoyens de son territoire, le Syndicat Centre Hérault s'est rapproché de l'entreprise BASF France, pour développer du matériel simplifiant les gestes de tri. BASF fourni spécialement un sac compostable, étanche, hygiénique et résistant, fabriqué en ecovio®. Le film bioplastique ecovio® est biodégradable et compostable.

255 000 exemplaires de ce sac vont être distribués aux surfaces de vente partenaires de l'opération. Ils seront mis à la disposition des consommateurs dans les rayons fruits et légumes, en remplacement des sacs à usage unique habituels. Leur double usage, au moment de l'achat et au moment du tri des biodéchets, ne peut que faciliter le quotidien des citoyens.

Ce dispositif anticipe l'un des articles de la loi de transition énergétique pour la Croissance verte adoptée le 22 juillet 2015 qui prévoit l'interdiction des sacs de caisse (en plastiques traditionnels) en 2016. Les sacs destinés aux fruits et légumes ainsi qu'aux viandes et poissons devront être constitués de plastiques bio compostables en 2017.

Le décret d'application qui définit les caractéristiques techniques des sacs compostables est actuellement en cours d'élaboration au Ministère de l'Écologie, de développement durable et de l'énergie. Ce texte inquiète la filière bioplastique. En contradiction avec l'esprit de la loi adoptée, il pourrait remettre en cause le développement de cette filière pourtant génératrice d'emplois.



Syndicat Centre Hérault

SYNDICAT CENTRE HERAULT

Le Syndicat Centre Hérault est une structure intercommunale de traitement des déchets située en région Languedoc-Roussillon, sur la façade méditerranéenne de la France. Créé en 1998 et issu du regroupement de trois Communautés de Communes (Clermontais / Vallée de l'Hérault / Lodévois et Larzac), il regroupe 76 communes, soit 74 841 habitants, sur une superficie représentant 20 % du département de l'Hérault dans un secteur semi-urbain et rural. Le Syndicat Centre Hérault gère près de 300 « points tri », répartis sur l'ensemble du territoire pour le verre, le papier et les emballages. Il entretient et fait fonctionner un réseau de 14 déchèteries ainsi qu'une plateforme de compostage dédiée aux biodéchets collectés de manière sélective à la source (chez l'habitant). De par cette démarche globale de gestion des déchets, 46 % des déchets produits sur le territoire ont été valorisés en 2014. Par ailleurs, le Syndicat Centre Hérault s'est engagé depuis 2009 dans un programme local de prévention des déchets avec l'Ademe.

Pour plus d'informations : www.syndicat-centre-herault.org



BASF

BASF crée de la chimie et ce depuis 150 ans. Son portefeuille d'activités comprend des produits chimiques, des matières plastiques, des produits d'ennoblissement, des produits pour l'agriculture ainsi que du pétrole et du gaz. En tant que leader mondial de la chimie, nous associons succès économique, responsabilité sociale et protection de l'environnement. Avec notre recherche et notre innovation, nous aidons nos clients de presque toutes les industries à répondre aux besoins actuels et futurs de la société. Nos produits et solutions système aident à préserver les ressources, à assurer une alimentation et une nutrition saines, à améliorer la qualité de vie. Cette contribution de BASF, nous l'avons résumée dans notre objectif d'entreprise : nous créons de la chimie pour un avenir durable. En 2014, BASF a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 74 milliards d'euros et employait environ 113 000 collaboratrices et collaborateurs. BASF est cotée aux bourses de Francfort (BAS), de Londres (BFA) et de Zürich (AN).

Pour plus d'informations : www.basf.com ou www.basf.fr

Contact presse :

Elise BESSON, chargée de communication
Syndicat Centre Hérault
Route de Canet 34800 ASPIRAN

Tél. : 04 67 88 44 96

Mail : elisebesson@syndicat-centre-herault.fr